



# Juristudiant : le Forum des étudiants en Droit et ses conditions générales d'utilisation ou CGU

Question / réponse publié le 15/02/2025, vu 383 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

**Juristudiant : le Forum des étudiants en Droit et ses conditions générales d'utilisation ou CGU**

**JURISTUDIANT : le Forum des étudiants en Droit :**

<https://www.juristudiant.com/>

**Citation des conditions générales d'utilisation ou CGU :**

#### 4.2.2. Participation au forum juridique

Le contenu des contributions (réponses, messages etc.) publiées sur le présent Site devra être strictement conforme à la législation en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs et ne pas avoir pour objet une activité illicite ou illégale.

Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. **Les messages devront comprendre des formules de politesse.** Les Membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace.

**Source :** <https://www.juristudiant.com/cgu/>